

LE

DÉFI DES PAS

proposé par



et



**Agents de la Fonction publique,
du 23 juin au 6 juillet 2026,
participez à un défi collectif et solidaire !
Vous marchez, vous cumulez des pas
pour récolter des dons⁽¹⁾ en faveur de**



**FONDATION
DES HÔPITAUX**

et



Pour participer au DÉFI DES PAS

1 Scannez le QR code pour télécharger l'application Kiplin puis renseignez **CASDENBP26** dans l'onglet jeux



2 Rejoignez le Défi dès aujourd'hui et commencez à créer votre équipe avec vos collègues.

3 Faites vos premiers pas ensemble dès le 23 juin 2026 !

Le Défi des pas, c'est pour la **CASDEN**, la banque coopérative de la **Fonction publique et Banque Populaire**, une autre manière de témoigner de leur solidarité envers les agents de la Fonction publique, de renforcer leur lien de proximité et de souligner leur engagement au quotidien autour des valeurs du service public.



(1) À hauteur d'un montant maximum de 30 000 €.

Opération « Le Défi des Pas » gratuite organisée du 23 juin 2026 au 6 juillet 2026 inclus par CASDEN Banque Populaire et BPCE, réservée à toute personne physique capable majeure, cliente ou non, salariées ou non (en ce compris les représentants) des Sociétés organisatrices, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) disposant d'un téléphone mobile compatible avec l'application Kiplin, d'une adresse e-mail personnelle valide et d'une application « compteur de pas » sur son téléphone portable. Pour participer à l'opération, il convient de se connecter à l'application Kiplin après l'avoir téléchargée, et de s'inscrire avec le code fourni dans les communications de la CASDEN Banque Populaire ou des Banques Populaires régionales. Cette opération est à vocation caritative. Aucun lot ne sera remis aux participants. À la fin du Défi, seront comptabilisés tous les pas réalisés par les participants. Tous les 2 500 pas, 0,10 € seront versés à la Fondation des Hôpitaux et au Fonds de dotation de l'UNCCAS sous forme de dons à parts égales, à hauteur maximum d'un montant global de 30 000 €. Voir détails des conditions et modalités de participation dans le règlement complet qui peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante, jusqu'à un mois après la date de clôture de l'opération : CASDEN Banque Populaire – Service communication - 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne.

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138. • BPCE – Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 242 487 090 euros – Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 Paris – RCS Paris N° 493 455 042 – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédits visuels Getty Images • Ref FLYERDEFIDESPAS 2026.

Ne pas jeter sur la voie publique

